

> OFFRE D'EMPLOI

- Electricien Eclairage Public (F/H) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
07/11/2024

Référence :
13569

Direction :
Espaces Publics, Voirie et Éclairage
Public

Cadre d'emploi :
Adjoint technique territorial

Lieu de Travail :
Centre Technique CAPI sur
Villefontaine (38080)

Horaires :
Temps complet (8h20-16h30)
Horaires d'été (6h-14h10)
Horaires décalés (5h-13h10)

Spécificités du poste :
Astreinte week-ends et jours fériés
Travail en hauteur
Habilitation électrique niveau 1 et
supérieur
Permis B exigé / Permis C souhaité

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence 13569 sur
votre candidature
Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 905 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, la direction **Espaces Publics, Voirie et Eclairage Public** a pour mission la gestion du patrimoine des voiries communautaires (350 km), de l'éclairage public (réseaux et 18 500 points lumineux), des feux tricolores (60 carrefours à feux), et des espaces verts en optimisant les investissements dans ces domaines. Le service espaces verts intégré au Centre Technique Communautaire assure l'entretien et l'aménagement des espaces verts communautaires.

Ainsi, rattaché(e) au responsable de l'un des secteurs Éclairage Public, **vous serez chargé(e) d'assurer l'entretien de l'éclairage public et ponctuellement de la signalisation lumineuse tricolore des voiries communautaires de votre secteur.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Réaliser des travaux d'entretien, de réparation ou d'installation d'éclairage aérien ou souterrain
- Diagnostiquer et déterminer l'origine des pannes et des dysfonctionnements, définir les solutions de réparation, de remplacement
- Assurer la remise en état de fonctionnement des points lumineux et effectuer les tests et essais nécessaires
- Réaliser la pose et la fixation de luminaires et de candélabres ainsi que la rénovation d'armoires électriques
- Respecter les procédures de signalisation et de mise en sécurité
- Saisir l'ensemble des informations des bons de travaux sur la GMAO
- Prendre part au point journalier
- Mettre à jour les informations relatives au patrimoine dans le SIG lors des interventions terrain,
- Intégrer les équipes d'astreinte et interventions lors de festivités

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances équivalentes à un CAP/BEP Electricien
- Réglementation liée aux conditions d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtriser les règles et consignes de sécurité liées à l'électricité
- Savoir lire des plans
- Maîtriser l'utilisation d'appareils de mesure électrique
- Maîtriser les techniques de diagnostics de panne
- Maîtriser les techniques de reporting d'activité

Savoir être :

- Capacité relationnelle
- Autonomie dans l'organisation du travail dans le cadre des tâches planifiées
- Sens du travail d'équipe
- Discrétion
- Sens du service public

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : RTT + Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

